



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question au Gouvernement n° 546

Texte de la question

STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Christian Paul, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christian Paul. Madame la ministre des affaires sociales et de la santé, le Premier ministre vous a confié le soin et la responsabilité de conduire la préparation de la stratégie nationale de santé, dont il a donné les grandes directions à Grenoble la semaine dernière.

Chacun l'a compris : cette stratégie s'appuie sur un constat d'injustice et sur un diagnostic sans complaisance des inégalités face à la santé qui se sont profondément aggravées depuis dix ans.

Comme le Gouvernement, nous, députés, savons le malaise profond de l'hôpital public et de ceux qui le servent.

Nous n'ignorons pas que des milliers de professionnels de santé, très engagés dans leur métier, appellent au secours, et que des millions de Français retardent leur accès aux soins, qui leur sont financièrement inaccessibles. Nous connaissons aussi la réalité des déserts médicaux, les chantiers de prévention à lancer ou à relancer. Nous savons que la santé publique a besoin d'un nouvel élan, et que la présence médicale doit être consolidée au travail et dans les écoles. Nous savons également que les très lourds déficits accumulés rendent la tâche encore plus difficile.

C'est pourquoi il y a urgence à engager des réformes de fond du système de santé et des transformations qui servent durablement l'intérêt général, car tout n'a pas été conçu ou essayé en matière de santé, loin de là. Les réformes sont restées au milieu du gué, et la protection des Français face à la maladie s'est effritée.

Ma question porte donc sur vos priorités. Comment mobiliser pour cette belle ambition les professionnels, et comment mieux associer les Français ? Comment organiser un parcours de soins et de santé qui respecte le malade et l'accompagne, pour la prévention comme pour les soins, dans la proximité comme à l'hôpital ?

Comment reconnaître à chaque acteur professionnel sa vraie place tout en favorisant le travail en équipe ?

Enfin, comment mettre fin à des inégalités sociales et territoriales dramatiques que notre volonté de progrès en matière de santé ne saurait plus longtemps accepter ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Marisol Touraine, ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député Christian Paul, le Premier ministre a annoncé qu'il était nécessaire de poser un cadre qui nous permette de relever les grands défis auxquels notre système de santé est désormais confronté.

Nous devons relever les défis relatifs aux enjeux de l'avenir, notamment à la montée en charge des maladies chroniques et au vieillissement de la population.

Nous devons également relever les défis liés à la montée des inégalités sociales face à la santé. Nous ne pouvons nous résoudre à l'idée qu'un enfant d'ouvrier ait dix fois plus de risques d'être obèse qu'un enfant de cadre, ou que l'espérance de vie en bonne santé soit de dix ans supérieure pour le cadre que pour l'ouvrier.

Nous devons aussi relever le défi du maintien du financement solidaire de notre protection sociale et de la santé, si nous ne voulons pas que l'argent crée, là encore, des discriminations entre nos concitoyens.

Pour relever ces défis, nous devons mettre en oeuvre une politique allant de la recherche jusqu'aux soins, qui valorise la prévention et qui s'appuie sur l'idée du parcours de soins. Nous devons mettre en place un système de soins qui s'adapte au patient, au lieu de demander à celui-ci de s'adapter à nos structures de santé. Cette politique doit reposer sur la mobilisation et la volonté de l'ensemble des professionnels.

La lutte contre les dépassements d'honoraires, la volonté de faire reculer les déserts médicaux et la nécessité de redonner confiance en l'hôpital public à l'avenir sont les grands axes des premières mesures qui ont été prises et qui doivent être amplifiées.

Nous avons la volonté de garantir à chacun de nos concitoyens l'accès à une santé de proximité et de qualité. Monsieur le député, il s'agit d'un beau défi que je souhaite que nous puissions relever collectivement !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Paul](#)

Circonscription : Nièvre (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 546

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2013](#)